



**Parc info N° 46 - 26 octobre 2023**

## **Campagne d'automne de Broyage du 13 au 17 novembre 2023**

### **Retour en Images sur le travail de l'équipe Travaux et Espaces Verts.**



Hivernage de la piscine et du snack. Le tri effectué au cours de la saison estivale nous a permis de ranger plus facilement les équipements (Tables, parasols, transats, etc...). Encore Quelques ajustements restent à et l'hivernage du Centre de Loisirs sera effectué. Tentes et pagodes ont été installées pour accueillir les activités de la Commission Loisirs.



Notre équipe Travaux et Espaces Verts (de gauche à droite) : Robin qui nous a rejoint en Octobre en tant qu'Agent Polyvalent, Francisco, notre Responsable Technique depuis début Mai et qui gère notre équipe et les entreprises extérieurs, Lors de cette photo, Pierre était absent et sa mission s'arrêtera fin Novembre. Nous le remercions pour son travail pour la résidence



Nous travaillons actuellement sur l'amélioration de nos espaces verts en commençant par une campagne de rebouchage des trous. Les petits drapeaux oranges nous ont permis d'identifier plus de 150 trous sur seulement un quart de notre surface d'espaces verts



Nous rebouchons les trous en utilisant la terre et le terreau accumulée depuis plusieurs années dans notre zone de compostage. Cette zone est en cours d'aménagement.



Un grand nettoyage des espaces verts aura lieu durant la saison hivernale et nous utiliserons le nouvel aménagement de la zone de compostage pour aussi implanter une pépinière qui nous permettra de récupérer les jeunes pousses d'arbres pour les renforcer avant de les replanter dans nos espaces verts.



Lors de la phase de nettoyage des espaces verts nous avons recensé de nombreux déchets végétaux ou non dans notre copropriété. La majorité d'entre eux proviennent de certains résidents non respectueux des règles environnementales.

**La copropriété et la nature ne sont pas une poubelle.**

**Les déchets verts peuvent être compostés par chaque résident, ramassés par l'entreprise d'ordures ménagères ou amenés à la déchetterie.**

## **Campagne d'automne de Broyage du 13 au 17 novembre 2023**



L'AFUL organise annuellement et sans frais pour les résidents deux campagnes de broyage de branchages, au printemps et à l'automne ; étant stipulé qu'en dehors de ces dates, et à l'exception de conditions météorologiques signalées, aucun autre passage ne sera effectué.

Ce service de broyage, est conditionné au strict respect par les résidents des conditions suivantes : **Dépôt limite des branchages le dimanche 12 novembre avant 21h.**

Dimensions des branchages acceptés :

Diamètre n'excédant pas 8 cm ;

Longueur supérieure à 50 cm ;

### **Volume de branchage limité :**

Disposition des branchages sur UNE rangée de 3 mètres linéaires maximum.

1. Sur UNE hauteur de 1,50 mètre maximum.
2. Branchages disposés :
  1. Exclusivement sur le terrain du lot concerné, l'utilisation des parties communes comme étant proscrite ;
  2. De manière ordonnée pour faciliter la saisie ;
  3. En veillant à ne pas mélanger les espèces et notamment les "épineux" des "non-épineux" ;
  4. En veillant à ce que l'extrémité des branchages ne comporte pas de "fourches" ;
  5. Dans le même sens, côté coupé vers la route, en veillant à ne pas empiéter sur le trottoir et/ou la chaussée ;
  6. Sans être attachés ;

Etant précisé que :

- Les tiges vivaces (tiges hautes, asters, marguerites, etc...) ne sont pas acceptées
- Les mottes de terre ou les racines des arbustes doivent être coupées ;
- Les résidus d'élagage ne doivent pas être déposés sur les branchages mais évacués dans des sacs plastiques ;
- Aucun véhicule ne doit stationner sur les places ou

devant les branchages afin de faciliter le passage du camion et le travail de broyage durant la période concernée.

- Mètre linéaire 3m sur 1m50.

**Il est précisé que ce service est susceptible d'évoluer, notamment quant à son organisation ainsi que sur une éventuelle participation financière des résidents.**

Outre la campagne d'automne de Broyage qui se déroulera en Novembre, une campagne concernant le dessouchage aura bien lieu avant la saison estivale de l'année prochaine. Nous sommes en retard car nous avons eu besoin de nous préparer. Chaque dessouchage sera systématiquement recouvert par de la terre et les copeaux emmenés en décharge. La majorité des souches à enlever se situent dans des espaces verts fortement encombrés et nous avons besoin de nettoyer ces zones afin de faciliter l'intervention des engins de dessouchage et de limiter les coûts. Ce nettoyage commencera à partir de fin Novembre.



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}  
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur AFUL DU PARC DE LESIGNY.

[Se désinscrire](#)



© 2019 AFUL DU PARC DE LESIGNY